



INSCRIPTIONS PERISCOLAIRES 2025-2026

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ET ACCEPTATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Enfant :

Nom Prénom

Adresse ville :

Classe

	Mère (ou Représentant légal)	Père (ou Représentant légal)
Nom Prénom		
Téléphone(s)		
Courriel		

Personnes habilitées à récupérer l'enfant (par ordre de priorité) :

	Tél :
	Tél :
	Tél :
	Tél :

- **UTILISATION DES TRANSPORTS SCOLAIRES :** ☐ Oui ☐ Non

• **RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT**

VOTRE ENFANT EST-IL :

ASTHMATIQUE ☐ oui ☐ non

ALLERGIES : MÉDICAMENTEUSES ☐ oui ☐ non

ALIMENTAIRES ☐ oui ☐ non

AUTRES :

EST-CE QUE VOTRE ENFANT A UN PAI : ☐ oui ☐ non

SI OUI : PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si PAI, le signaler et envoyer la copie et se référer au règlement PAI Panier repas en annexe (à lire et approuver))

Médecin traitant de l'enfant

Nom : **- Téléphone :**

Je soussigné(e), responsable légal(e) de l'enfant,

	OUI	NON
Autorise les responsables à prendre toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de mon enfant selon les prescriptions du corps médical. Le SAMU et les parents seront immédiatement contactés.		

Fait à Date :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :

INSCRIPTIONS PERISCOLAIRES 2025 - 2026
SERVICES : GARDERIE MATIN ET/OU SOIR, CANTINE & ETUDE SURVEILLEE

Enfant :

Nom Prénom
Classe Téléphone parents : /

Les réservations et le paiement de la garderie, la cantine et l'étude surveillée de votre enfant se font exclusivement sur le logiciel de réservation ARG FAMILLE. <https://sauve.argfamille.fr/app/login.php>

LES GARDERIES :

Matin de 7h45 à 8h50 = Tarif : 1.65 € / Soir de 16h30 à 18h30 = Tarif : 1.65 €. Mon enfant fréquentera :

La garderie du matin : ☐ tous les jours ☐ régulièrement ☐ occasionnellement
La garderie du soir : ☐ tous les jours ☐ régulièrement ☐ occasionnellement

LA CANTINE :

Tarif : 4.50 € le repas – PAI : participation frais 1.65 € (signer l'acceptation du règlement PAI panier repas)

Mon enfant fréquentera la cantine : ☐ régulièrement ☐ occasionnellement

- **RÉGIME ALIMENTAIRE :** ☐ oui (à préciser).....

L'ETUDE SURVEILLEE : tous les jours de 16h30 à 17h30 (uniquement aux élèves de CE2 au CM2)

Accès gratuit - Inscription à l'année - Mon enfant fréquentera l'étude surveillée :

☐ tous les jours ☐ régulièrement ☐ occasionnellement

Madame, Monsieur ☐ autorise / ☐ n'autorise pas l'enseignant à laisser partir seul mon enfant, si celui-ci n'est pas inscrit en garderie du soir.

AUTORISATION PARENTALE : Utilisation de photos

Les services périscolaires, dans le cadre de leurs activités et animations, utilisent des photos des enfants, des ateliers (etc...) pour ses différentes publications (journal, plaquette, site Internet,..).

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents.

L'article 9 du Code Civil précise : « **Chacun a droit au respect de sa vie privée[...]Toute personne peut interdire la reproduction de ses traits [...] C'est à celui qui reproduit l'image d'apporter la preuve de l'autorisation** ».

Madame, Monsieur

☐ autorise services périscolaires de la commune de Sauve à utiliser dans le cadre pédagogique (publications, site Internet...) des photos de mon enfant (nom - prénom) prises au cours d'activités.

☐ refuse l'utilisation des photos et des vidéos de mon enfant.

Fait à.....le..... Signature,

**Acceptation du règlement intérieur
des services périscolaires de la commune de SAUVE**

Je soussigné(e), représentant légal de l'enfant, déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'accès aux services municipaux proposés, et m'engage à le respecter dans l'ensemble des conditions fixées.

Fait à

le

Signature du représentant légal